

*Sociedades rurais no continente  
Camarões e Angola*





# Saturation foncière et mutations sociales dans les plaines de l'Extrême-Nord Cameroun

Félix Watang Ziéba\* ; Jean Gormo\*\*

p 81-90

## Introduction

Les plaines de l'Extrême-Nord Cameroun sont considérées comme des espaces en crise (Roupsard, 1987 ; Beauvilain, 1989) ; une crise écologique (sécheresse, infertilité des sols) qui suscite des départs massifs vers les autres régions du pays. La croissance démographique naturelle dans les terroirs est à l'origine d'une saturation foncière sans précédent. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs études (Watang, 2006) sur les conséquences spatiales et les mobilités géographiques résultantes. Les mutations sociales observées à l'intérieur de ces terroirs marqués par la saturation n'ont pas encore obtenu des chercheurs l'attention qu'elle mérite. La présente étude se propose de montrer que le manque de terre a eu depuis les trente dernières années, une influence sur les rapports sociaux, les habitudes et les coutumes des sociétés concernées. D'où la question de recherche suivante : quelle est la relation conséquente entre la saturation foncière et les mutations sociales observées dans les terroirs des plaines de l'Extrême-Nord Cameroun (figure 1)?

Nous supposons que la saturation foncière est responsable du changement de mentalité et de l'ouverture au modernisme, des mutations des pratiques foncières et des modifications des règles régissant les relations sociales dans les terroirs saturés des plaines de l'Extrême-Nord.

\* Université de Maroua

\*\*Université de Maroua/CEAUP

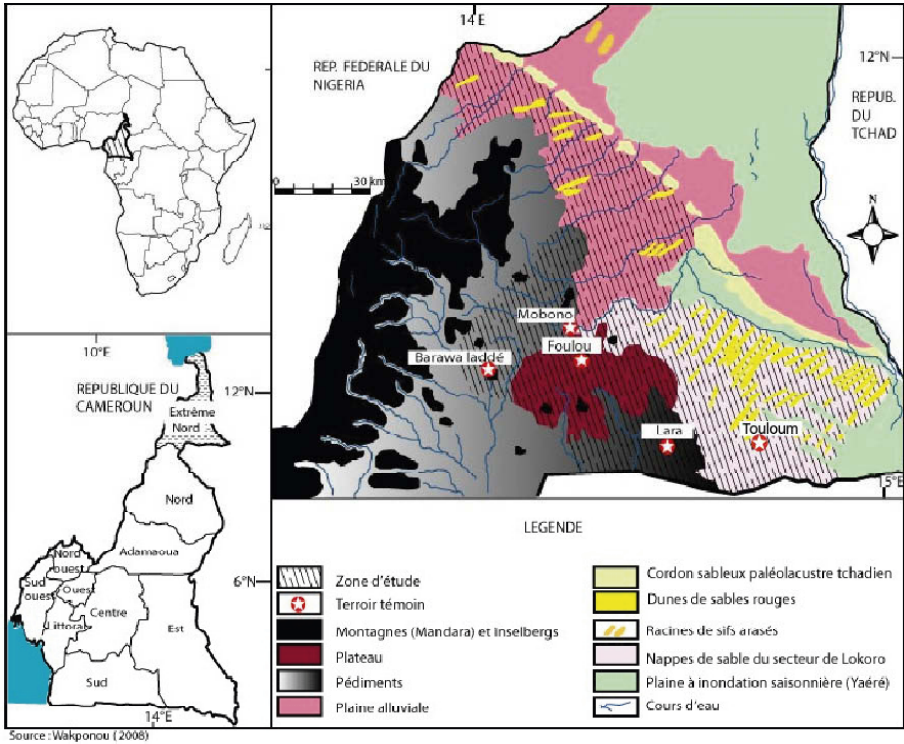


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

## Concepts et méthode

### Concepts

Cette étude s'appuie sur deux concepts principaux qu'il est important de clarifier.

*La saturation foncière* correspond à une période de crise qui se caractérise par l'existence des paysans sans terres, la disparition de la jachère, l'accroissement des conflits fonciers, le morcellement des parcelles de culture (Gonné, 2005). Seignobos (1995) souligne aussi la disparition des espaces de quête de bois de chauffe, des dernières réserves foncières. Il faut souligner qu'il s'agit en fait d'une situation qui correspond à une absence d'espace de cultures ou d'habitation vacant et une diminution de l'offre de terre.

*Les mutations sociales* renvoient aux transformations profondes des normes régissant la société. Il s'agit ici du cas des sociétés rurales africaines très attachées à la tradition. Cependant celles-ci sont amenées à évoluer suite aux différentes crises vécues ces dernières années.

## Méthode

Pour mener à bien cette étude nous avons utilisée des techniques de collecte et d'analyse de données classiques.

En ce qui concerne la collecte des données, nous avons procédé à une enquête de terrain à travers l'administration d'un questionnaire durant le mois de juin 2009. Cette technique est appuyée par des entretiens et l'exploitation documentaire (rapports administratifs des services d'agriculture, des ouvrages bibliographiques). Pour les exemples précis devant illustrer nos propos, des enquêtes ont été menées dans les villages de Lara centre, Barawa Laddé, Touloum, (Figure 1), tous des terroirs à densité importante, situés dans la plaine de l'Extrême-Nord Cameroun).

**Tableau 1. Terroirs et effectifs enquêtés**

Villages enquêtés	Effectifs enquêtés
Lara centre	20
Touloum	16
Barawa Laddé	15
Guidiguis	12
Fadéré	23
<b>Total</b>	<b>86</b>

L'analyse statistique fut au centre de cette étude. Elle a consisté à la définition des pourcentages et des courbes d'évolution de divers faits évoqués. Leur interprétation a permis de présenter les résultats qui suivent.

## Résultats

### 1. Croissance démographique et saturation foncière dans les terroirs des plaines de l'Extrême-Nord

#### 1.1. La croissance démographique

La principale cause de la saturation foncière dans les plaines de l'Extrême-Nord demeure la croissance démographique naturelle (Seignobos, 1995 ; ...). La population connaît une croissance importante (tableau 1) malgré l'émigration observée.



**Tableau 1. Evolution de la population dans les six départements de la région de l'Extrême-Nord (1987-2000)**

	1987	1992	1995	2000
Diamaré	386 563	446 000	514 000	591 000
Kaélé	230 789	266 000	307 000	353 000
Mayo-Danay	356 469	411 000	474 000	545 000
Logone-et-Chari	276 170	319 000	367 000	422 000
Mayo-Sava	213 704	246 000	284 000	327 000
Mayo-Tsanaga	391 983	453 000	521 000	600 000
<b>Total</b>	<b>1 855 678</b>	<b>2 141 000</b>	<b>2 467 000</b>	<b>2 838 000</b>

Source : Atlas de l'Extrême-Nord(2000)

Après avoir atteint 2 millions en 1992, la population de l'Extrême-Nord tend aujourd'hui vers 3 millions d'habitants. Elle est à majorité rurale, soit 72 % en 2005 (Gonné, 2005). La conséquence de cette croissance démographique est la saturation foncière dans les différents terroirs.

## 1.2. La saturation foncière

Le besoin en terre de labour est à l'origine de la mise en valeur de toutes les réserves foncières des différents terroirs où on observe une croissance des actifs agricoles. La saturation foncière se manifeste par :

-*Le morcellement des parcelles* : les parcelles de taille modeste sont réparties entre les membres de la famille. Elles ne dépassent plus guère 1 ha pour les plus grandes et ont pour la plupart une superficie d' 1/4 ha.

-*L'existence des paysans sans terres* : ils sont de plus en plus nombreux ceux qui ne disposent pas de terres de labour. Dans les terroirs de Touloum et de Fadéré par exemple, près de 37 et 20% respectivement de paysans n'ont pas de terres de labour (tableau 2).

-*La disparition de la jachère* : le manque d'espace de labour amène les paysans à ne plus laisser les parcelles en repos. Près de 90% de paysans interrogés dans les terroirs saturés ne pratiquent plus la jachère (confère tableau 2) où alors réduisent considérablement sa durée.

**Tableau 2. Pratique de la jachère et échantillon de paysans sans terres**

	Nombre de paysans interrogés	Paysans pratiquant la jachère		Paysans ne pratiquant pas la jachère		Effectif des paysans sans terre	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Touloum	16	02	12,5	14	87,5	06	37,5
Guidiguï	12	03	25	09	75	-	-
Fadéré	23	00	00	23	100	4	17,39
Total	52	05	9,61	46	88,46	10	19,23

Source : Gonné (2005, p188 et 197)

La jachère est en cours de disparition. Sur les 52 paysans enquêtés, seuls 5 la pratiquent encore. Elle constitue d'ailleurs un luxe pour ceux qui peuvent encore se l'offrir car disposant de réserves foncières. La saturation foncière génère donc de nombreuses mutations sociales dans les terroirs des plaines de l'Extrême-Nord du Cameroun.

## 2. Mutations sociales dans les terroirs des plaines de l'Extrême-Nord Cameroun : une conséquence de la saturation foncière

### 2.1. Changement de mentalité et ouverture au modernisme

La disponibilité des terres et l'efficacité du système agricole extensif a longtemps favorisé une résistance aux nouvelles pratiques agricoles modernes. La saturation foncière et la réduction des parcelles de culture vont rendre le système extensif traditionnel improductif. Notamment en pays toupouri où on atteint des densités de plus de 100 hbts/km<sup>2</sup>. A partir des années 1970, on remarque alors un début d'ouverture de la jeune génération qui évacue les idées reçues relatives aux pratiques agricoles. La scolarisation, la formation des fermiers par l'Etat camerounais, les mobilités géographiques vont accélérer l'adoption de nouveaux comportements :

- *Nouvelle perception de l'état des ressources foncières* : longtemps considérées comme infinies, les paysans perçoivent aujourd'hui les terres comme une ressource finie et épuisable. Car les réserves foncières sont de moins en moins importantes et les sols de moins en moins fertiles ; d'où une prédisposition à accepter de nouvelles techniques.

- *L'ouverture au modernisme rural et agricole* : La pratique du système extensif marqué par la jachère et l'assolement a longtemps entretenu une agriculture de subsistance peu ouverte aux techniques agricoles modernes. La disparition de la pratique de la jachère et l'épuisement des terres vont favoriser l'intensification de l'agriculture à travers l'usage des intrants, la sollicitation de l'encadrement technique. On passe alors d'une simple agriculture de subsistance à une agriculture moderne. Les cultures de rente (Coton),



principal moyen d'accès aux intrants agricoles<sup>1</sup> vont connaître un succès sans précédent. L'image du paysan ayant pour seule préoccupation la subsistance va laisser la place au fermier de plus en plus ouvert à l'usage des techniques agricoles modernes afin de maximiser les rendements sur les petites parcelles mises en valeur. La création des centres de formation des jeunes agriculteurs à Golonpoui, Guidiguï par l'Etat camerounais dans les années 1970 va encourager la transformation des paysans en fermiers ouverts à la modernité. La quête d'un meilleur rendement sera à l'origine de l'adoption de nouvelles variétés de semences et de nouvelles céréales. C'est l'exemple du maïs qui connaît une vulgarisation et une extension depuis les années 1990 grâce à ses rendements au détriment du sorgho de saison des pluies, longtemps considéré comme aliment de base. Le maïs devient alors pour plusieurs familles l'aliment de base

## 2.2. Les mutations des pratiques foncières dans les terroirs saturés des plaines de l'Extrême-Nord

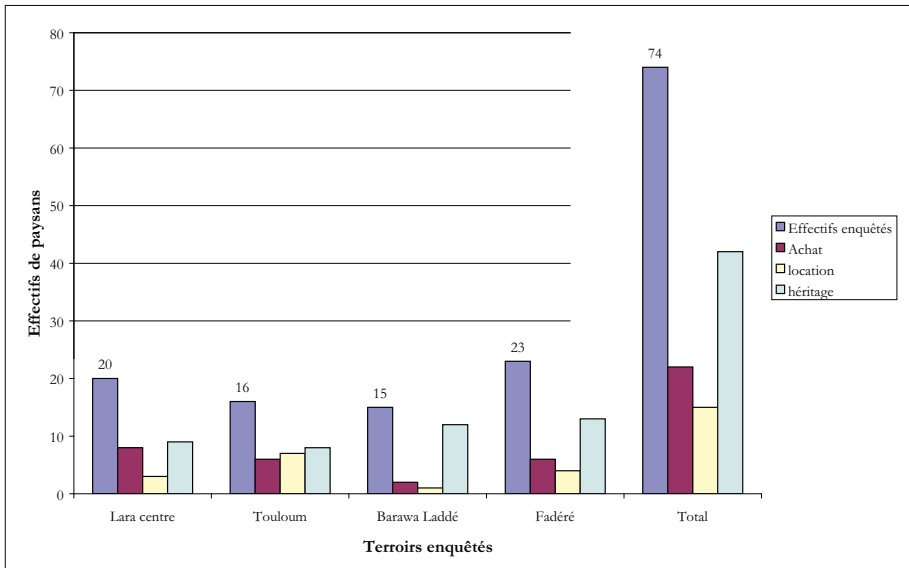
Celles-ci furent les plus profondes car directement liées à la saturation foncière. La remise en cause des pratiques foncières coutumières et l'individualisme dans l'appropriation des terres, la sécurisation foncière sont les principales caractéristiques des mutations des pratiques foncières observées.

- *La remise en cause des pratiques foncières coutumières et l'individualisme dans l'appropriation des terres* : Pour les sociétés traditionnelles africaines en général (Bachelet, 1968 ; Blanc-Pammard, 1995) et celles vivant dans la plaine de l'Extrême-Nord du Cameroun en particulier, la terre est la propriété de toute la communauté ou du clan (Watang, 2006). L'individu n'est qu'un usufruitier et exploite les terres en fonction de ses besoins et ses capacités. Avec la disparition des réserves foncières, l'on note une compétition foncière entre les membres d'une même communauté. La terre devient un enjeu important et acquiert une valeur économique sans précédent. L'achat et la location des parcelles, notamment pour les espaces de culture de sorgho de contre saison très sollicités dans la région, deviennent des modes d'accès à la terre aux côtés de l'héritage et du don longtemps considérés comme principaux modes d'accès à la terre (figure 2).

L'on peut constater qu'inexistant dans la gestion foncière coutumière, l'achat/vente, la location sont aujourd'hui des modes d'acquisition de terre. La terre est désormais considérée comme un bien économique que l'on ne pourrait laisser à la gestion de la communauté d'où l'individualisme de plus en plus constaté. Aujourd'hui, la terre n'appartient plus à la communauté mais à l'individu. Celui-ci marque sa propriété par la précision des limites en utilisant des pierres, des plantes et de plus en plus l'établissement des titres fonciers.

- *L'introduction du titre foncier* : l'établissement des titres fonciers est devenue une nécessité pour les ruraux. L'omnipotence des chefs traditionnels dans la gestion des terres (Seignobos, 2002 ; Koulandi, 2006) pousse les ruraux à établir les titres fonciers sur les espaces d'habitation. C'est le cas du village de Lara centre où les ruraux font de l'établissement du titre foncier sur les terres d'habitation une priorité afin de ne pas être victime de l'abus de pouvoir du chef traditionnel. Le témoignage de Pagui, habitant ce village illustre à merveille cet abus :

<sup>1</sup> La Société de Développement du Coton fut pendant plus de cinquante au centre de la modernisation agricole



Source : enquête de terrain, juin 2009

**Figure 2. Modes d'accès aux terres de culture de sorgho de contre saison dans les terroirs de Lara-centre, Touloum, Barawa Laddé, Fadéré**

*«Le chefa envoyé ses notables me demander de clôturer mon terrain il y a de cela quelques années. Deux mois après, ceux-ci revinrent m'informer que le chefa avait décidé d'attribuer la moitié de ma propriété à un étranger. Ce dernier, ancien employé d'une grande entreprise, vint dès le lendemain commencer un chantier de construction car il possédait beaucoup de moyens.»*

Ce témoignage révèle la puissance des chefs dans la gestion des terres du village et les faveurs faites par ceux-ci aux riches. Les témoignages de Baïssou B. et Amadou habitants de Lara centre vont dans le même sens :

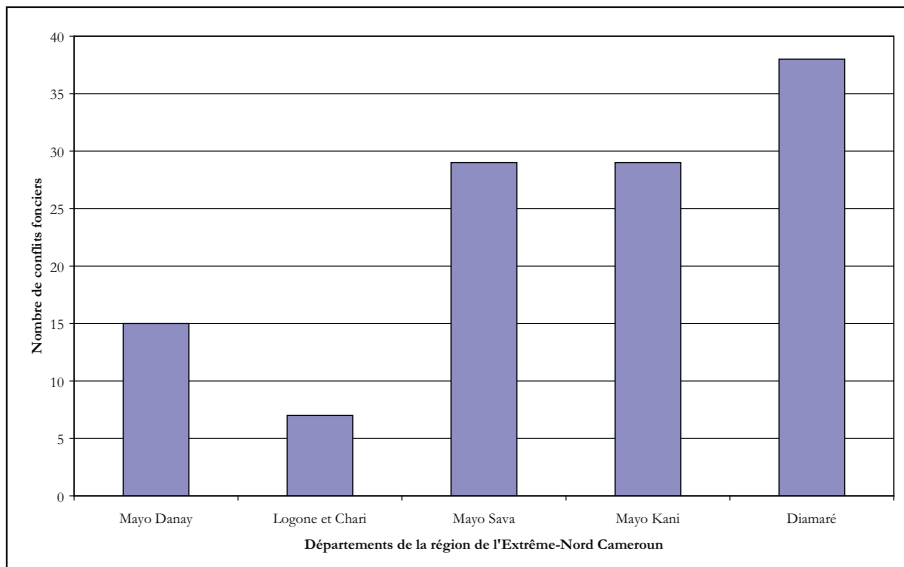
*«Les notables du chef nous ont informé qu'une propriété que nous avons hérité de nos grands parents ne nous appartenait plus. Celle-ci avait été attribuée à un riche homme vivant à Yaoundé. Nos protestations furent vaines et par crainte de répression du chef, nous avons abandonné toute poursuite judiciaire.»*

Pour les ruraux soumis au droit foncier coutumier, il est devenu incertain de demeurer propriétaire des terres non immatriculées. Les chefs les vendent aux plus offrants pour la plupart nantis vivant dans les grandes villes. Ceci participe considérablement à la modification des relations sociales dans les terroirs saturés.

### 2.3. Modifications des règles régissant les relations sociales

-Les chefs traditionnels sont considérés comme des « pilleurs fonciers » car s'accaparent des terres non immatriculées pour les vendre aux riches résidents dans les grandes villes. Ils sont alors perçus plus comme des agresseurs que des protecteurs. Le droit foncier moderne demeure alors le principal recours pour échapper à leurs abus.

-Les conflits fonciers de plus en plus portés vers les tribunaux : on note une recrudescence du nombre de conflits fonciers dans les différents terroirs enquêtés. Les règlements à l'amiable entre membres d'une même communauté sont exclus. Les paysans préfèrent l'intervention des autorités judiciaires pour le règlement des conflits fonciers (figure 3). Les chefs traditionnels étant considérés eux-mêmes comme partiaux.



Source : Gonné, 2005

Figure 3. Conflits fonciers ruraux enregistrés dans les tribunaux de l'Extrême-Nord en 2001

Au total, on a enregistré près de 120 conflits fonciers ruraux dans les tribunaux des différents départements de l'Extrême-Nord Cameroun pour l'année 2001 seulement. Ce qui est assez considérable quand on sait que jusqu'aux années 1980, l'essentiel des conflits fonciers ruraux étaient réglés à l'amiable ou par les chefs traditionnels.



## Conclusion

Dans cette étude, il était question de mettre en évidence la relation conséquente entre la saturation foncière et les mutations sociales observées dans les terroirs des plaines de l'Extrême-Nord Cameroun. Il ressort de cette étude que les mutations sociales observées à travers le changement de mentalité, l'ouverture au modernisme, les innovations agricoles, les modifications des règles régissant les relations interfamiliales sont une conséquence de la saturation foncière dans les terroirs des plaines du Diamaré. Cette situation est à l'origine du départ massif de ces populations vers des contrées encore sous peuplées.

## Bibliographie

- Bachelet, M., 1968, Systèmes fonciers et réformes agraires en Afrique noire, LGDJ., Paris, 677p.
- Beauvilain A., 1989, Nord-Cameroun, crises et peuplement. Notre Dame du Gravenchon, 2T., 625 P.
- Blanc-Pamard, C. et Cambrezy, L., 1995, Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières, ORSTOM, Paris, 472 p.
- Dongmo J.L., 1981, Le dynamisme Bamiléké (Cameroun), vol 1 : la maîtrise de l'espace agraire, édition CEPER, Yaoundé, 434p.
- Gonné B., 2005, « Migrations et problématique d'installation récente des paysans dans la vallée de la Bénoué (Nord Cameroun). » Pp 43-44, in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, 140p.
- Gormo, J., 2009, « Le riz et le peuple Massa de l'Extrême-Nord Cameroun : de la culture forcée au marqueur identitaire », *Africana Studia*, N° 12, pp. 125-136.
- Koulandi J., 2006, Rural resettlement, cotton cultivation and coping strategies in the benue river basin, northern Cameroon, Thèse de Doctorat Ph.D, Faculty of Social Science, Department of Social Anthropology, University of Tromsø (Norway), 309 p.
- Pierre George, 1970, Dictionnaire de la Géographie, PUF, 510 p
- Podlewski A. M., 1966, « La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun Centre Bénoué et Lac Tchad. » in *Cahier O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines*, vol. III, n° 4, pp.7-104
- Roupsard M., 1987, Nord Cameroun : Ouverture et développement. Impression et façonnade: Claude Bellée, Coutances, Manche, France, 516p.
- Seignobos CH., 2002, « La gestion des espaces par la migration. », in Hamadou Ousman et Seignobos CH., *Eléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun (II. Notes Thématiques)*, Ministère de l'agriculture du Cameroun, SCAC Cameroun, pp 39-42.
- Thébaud, B. (1995): "Le régime foncier dans le Sahel pastoral" pp. 37-55 in *Campagnes africaines en devenir*, Paris, éd. Arguments, 318 p.
- Verdier, R., et Rochegude, A. (1986) : Systèmes fonciers à la ville et au village (Afrique noire francophone) (textes réunis et présentés), Paris, Harmattan.

- Watang Ziéba F. et Lieugomg M., 2005, « Mobilité spatiale et transformations agricoles dans la plaine du Diamaré (Nord Cameroun) : le cas des terroirs de Mobono et de Foulou. » in *XIII<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad*, Maroua, 31 octobre – 2 novembre 2005, IRAD-IRD, Maroua, inédit.
- Watang Ziéba F. et Lieugomg M., 2006, « Mobilités spatiales et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d’immigration de la plaine du Diamaré (Nord Cameroun) : le cas du terroir de Foulou. », in *Colloque international “Les frontières de la question foncière”*, Montpellier, 2006. [En ligne] Disponible sur [www.mpl.ird.fr/colloque\\_foncier/communications.htm](http://www.mpl.ird.fr/colloque_foncier/communications.htm) - 48k